



LU POUR VOUS

aisg.info



Gendarmerie : le rattachement au ministère de l'Intérieur « est sans retour » (Nicolas Sarkozy)

« Je sais que votre rattachement au ministère de l'Intérieur a posé question, mais c'est un choix que j'ai assumé, défendu et qui est absolument sans retour », affirme Nicolas Sarkozy, lors d'une visite à la communauté de brigades de gendarmerie de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), jeudi 4 juin 2010. « Il y a deux forces de sécurité en France qui ont les mêmes responsabilités, que nous traiterons à égalité et qui doivent être mises sous un même commandement. Qui peut concevoir que la délinquance rurale dépende du ministre de la Défense et que la délinquance urbaine dépende du ministre de l'Intérieur ? », s'interroge le président de la République, ajoutant : « Vous les gendarmes, vous avez un patron, c'est le ministre de l'Intérieur. Votre statut de militaire, vous allez le garder naturellement, mais vous êtes sous les ordres du ministre de l'Intérieur ».

« J'ai bien conscience que la violence urbaine est transposée un peu dans la ruralité. Il y a maintenant beaucoup de similitudes entre le travail de la police en site urbain et le travail de la gendarmerie en situation rurale », souligne Nicolas Sarkozy. Le président de la République souhaite que les gendarmes « mettent le paquet sur l'élucidation » des crimes et actes de délinquance, qui constitue selon lui « un point faible ». Il précise que « les moyens nécessaires en équipements et en fichiers » seront mis à la disposition des gendarmes. « Je souhaite une gendarmerie très bien équipée, parce que l'équipement fait la sécurité de nos militaires », affirme-t-il.

« Est-ce qu'il vaut mieux être dans un ministère à deux forces ou dans un ministère à quatre armes ? », s'interroge Nicolas Sarkozy, en référence à l'organisation du ministère de la Défense, composée de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la marine et de la gendarmerie nationale avant le rattachement de cette dernière au ministère de l'Intérieur, issu de la loi du 3 août 2009. « Si on a un tel retard dans la qualité des bâtiments [de la gendarmerie], c'est parce que, quand il y avait un choix à faire entre terre, mer, air et gendarmes, ce choix ne se faisait pas toujours en faveur des gendarmes », assure-t-il.